

miques, chez les anciens et, par extension, la comédie : « Il a quitté le *soc-que* pour le *colurne*. » (Académie.) A. L.

SOLENNEL, ELLE, adjectif. Ce qui se fait avec beaucoup d'appareil, de pompe et de cérémonie. On prononce toujours *solanel*, et cela s'observe également dans tous les dérivés. (L'Académie, Trévoux, Wailly et Urbain Domergue, page 144 de sa *Grammaire*.)

Il y a des personnes qui écrivent *solemnel* par *mn*, à cause de *solemnis*, d'autres écrivent *solennel* par deux *nn*, à cause de *solennis*. En effet, les Latins ont *solemnis* et *solennis* : le premier, qui vient de *sol omnis*, tout le soleil, signifie ce que l'on fait tous les jours, ce qu'on a coutume de faire. Plinè a dit : *Hoc solenne habeo facere*, je fais cette chose tous les jours, j'ai habitude de faire cette chose tous les jours. Suétone a employé ce mot dans e même sens.

Le second, dérivé de *sol annuus*, soleil annuel, qui exprime ce qui se fait tous les ans. Cette seconde signification a seule passé dans notre langue, et jour *solennel*, en français, signifie proprement jour anniversaire, jour qui, dans la révolution annuelle du soleil, répond à celui qu'on veut rendre mémorable : ainsi, parmi les chrétiens, Noël, Pâques, etc., sont des fêtes *solennelles*, des jours distingués tous les ans des jours ordinaires, par la cessation du travail et par la pompe des cérémonies de l'Église. Tel est le véritable sens de *solennel*, *solennité*, *solenniser*, sens auquel l'usage a donné de l'extension, car *solennel* signifie aussi ce qui est accompagné de cérémonies publiques extraordinaires, ce qui est revêtu de toutes les formes requises, comme cela se pratique dans les fêtes anniversaires.

De ces observations il est aisé de conclure que notre *solennel* et ses dérivés ne venant pas de *solemnis*, *sol omnis*, mais de *solennis*, *sol annuus*, on doit adopter le double *n*, et c'est l'orthographe que l'Académie a consacrée. Si *solennel*, par deux *n*, conforme à l'étymologie, ne l'est pas à la prononciation, *solemnel* par *mn* n'est conforme ni à la prononciation ni à l'étymologie. (Urbain Domergue, page 395 de ses *Solutions grammaticales*.)

SOMBRE. Ce mot s'emploie, au figuré, dans le sens de morne, mélancolique, taciturne, rêveur, chagrin : « L'avarice, triste et *sombre* passion, au- tant qu'elle est cruelle et insatiable. » (Bossuet.)

Là gît la *sombre* Envie à l'œil timide et louche.

(Voltaire, *la Henriade*, chant III.)

Leur *sombre* inimitié ne fuit pas mon visage.

(Racine, *Britannicus*, acte IV, sc. 3.)

Il est certain esprit dont les *sombres* pensées

Sont d'un nuage épais toujours embarrassées.

(Boileau, *Art poétique*, chant I.)

Sombre signifie encore ombrageux, soupçonneux, défiant.

La *sombre* politique, au cœur faux, à l'œil louche.

(Voltaire, *la Henriade*, chant X.)

SOMMEIL. On dit figurément : le *sommeil* des sens, des passions, de l'en-

« *fance*. » Il signifie l'état d'inactivité, d'inertie où se trouvent certaines choses.

... L'âme vierge encor dans le *sommeil* des sens,

Des folles passions ignore les tourments. (Legouvé, *les Souvenirs*.)

Tout s'anime à sa voix. Le monde en sa présence

Semble se réveiller du *sommeil* de l'enfance. (Demoustier.)

Le *sommeil*, frère ou image de la mort, est quelquefois pris pour la mort :

« Le *sommeil* de la tombe. » (Académie.)

Dans ce tombeau....

Ils dorment tous les trois du *sommeil* éternel. (Baour-Lormian.)

Le front pâle, étendu dans un étroit cercueil,

Il va d'un long *sommeil* commencer la carrière. (Baour-Lormian.)

Il tombe, perd son sang, pousse encor un soupir,

Et du dernier *sommeil* la mort vient l'assoupir.

(Delille, traduction de l'*Énéide*, livre IX.)

SOMMET. L'Académie ne parle, au figuré, que du *sommel* des grandeurs, de la gloire ; mais Boileau, dans sa *Satire sur les Femmes*, a dit :

Pense atteindre au *sommel* de la perfection.

SONGER, PENSER. *Penser* signifie avoir l'idée d'une chose dans l'esprit, s'en occuper, y attacher sa pensée, y donner son attention, réfléchir, méditer. *Songer* signifie seulement rouler une idée dans son esprit, y faire quelque attention, se la rappeler, s'en occuper légèrement, l'avoir présente à sa mémoire. Vous ne direz point *songer* profondément, mûrement, fortement ; vous direz *penser*, toutes les fois qu'il s'agira de réflexion, de méditation, d'occupation suivie : « Vous *pensez* à la chose que vous avez à cœur ; « Il suffit qu'une chose soit présente à votre esprit pour que vous y *songiez*. »

Quelqu'un qui vous donne une commission vous recommande d'y *songer*, c'est-à-dire, de ne pas l'oublier : si c'est une affaire grave dont vous deviez vous occuper, il vous recommandera d'y *penser*.

« *Songez* à ce que vous faites, » signifie faites-y quelque attention, occupez-vous-en. « *Pensez* à ce que vous avez à faire, » signifie réfléchissez-y, donnez-y toute votre attention. A l'homme qu'il suffit d'avertir, vous dites : *songez-y* ; à celui que vous voulez corriger, vous dites : *pensez-y bien*.

Une absence d'esprit fait que « vous ne *songez* pas à ce que vous dites ; » la préoccupation de l'esprit fait que « vous n'y *pensez* pas. » — « Les gens « qui *songent* beaucoup aux petites choses ne *pensent* guère aux grandes. » — « Quand on a soixante ans, il ne suffit pas de *songer* à soi, il faut y *pen-ser*, se disposer à bien mourir. » (Roubaud.)

SONNER. Voyez la *Remarque* sur le mot *Midi*, et celle sur le mot *Jouer*.

SORT. Ce mot se prend quelquefois dans le sens de vie, comme le mot *Destin*.

Tous les miens, à mes yeux, terminèrent leur *sort*.

(Voltaire, *Alzire*, acte I, sc. 1.)

... A ces mots l'impitoyable mort
Vient fondre sur sa tête et termine son *sort*. (Voltaire, *la Henriade*, chant V.)

... Le destin marque ici.....
Les divers changements attachés à leur *sort*. (Le même, *Henriade*, chant VII.)

SORTE (TOUTE). Ménage, 326^e chapitre de ses *Observations*, pense qu'il est plus élégant de dire toujours *toute sorte* au singulier; mais que cependant, quand *toute sorte* est employé absolument et précédé d'un relatif, il faut mettre le pluriel, comme dans cette phrase: « Il y en a de *toutes sortes*. »

Vaugelas (135^e *Remarque*) est d'avis que, pour une plus grande perfection, on mette *toutes sortes* avec des mots pluriels, et *toute sorte* avec des mots singuliers: « Je vous souhaite *toute sorte* de bonheur, *toutes sortes* de « prospérités. » — « Dieu vous préserve de *toutes sortes* de maux. »

Th. Corneille, sur cette *Remarque*, et l'Académie (page 147 de ses *Observations*) veulent qu'on mette *toute sorte* ou *toutes sortes* avec des mots pluriels: « *Toute sorte* de malheurs, *toutes sortes* d'animaux; » mais l'un et l'autre veulent qu'avec des mots singuliers on mette *toute sorte* au singulier: « Je vous souhaite *toute sorte* de bonheur, » et non pas *toutes sortes* de « bonheur. »

De ce qui précède, il résulte qu'on peut dire: « *toute sorte* de livres, » et « *toutes sortes* de livres; » mais nous ne pensons pas cependant que l'un puisse s'employer pour l'autre; nous croyons, d'après Domergue, que le singulier, se rapprochant plus du sens de *chaque*, exprime mieux une idée de détail: *toute sorte* de livres; et que le pluriel, se rapprochant plus du sens de *tous*, exprime mieux une idée collective: *toutes sortes* de livres. De sorte que quand on dit *j'entends de tous côtés*, on n'a dans l'esprit qu'une idée collective; et une personne qui soupire après l'arrivée de son ami devrait dire: *A tout moment je crois le voir venir*, parce qu'elle compte chaque moment d'une longue absence.

Dans les phrases où le mot *sorte* est employé, on ne considère pas ce mot pour l'accord du verbe, mais cet accord est déterminé par le substantif qui suit; ainsi l'on dit: « Il n'y a *sorte* de soins qu'il n'ait *pris*, » et non *prise*. — « Il n'est *sorte* de caresses qu'il ne m'ait *faites*. » — « Il n'y a *sorte* de « soins qu'il n'ait eus. »

Telle est l'opinion de Vaugelas (489^e *Remarque*); de Th. Corneille (sur cette *Remarque*); de l'Académie (page 511 de ses *Observations*); de Girard (page 102, tome I); et de Wailly (page 141).

Les motifs qui déterminent l'accord, non avec *sorte*, mais avec le substantif qui suit, sont les mêmes que nous avons donnés, quand nous avons parlé des collectifs partitifs (pages 591 et suivantes). *Sorte* appartient à cette classe de mots, et l'on écrit: « Il n'est *sorte* de caresses qu'il ne m'ait *faites*, » comme on écrit « une infinité de personnes que j'ai *vues*. » *Sorte* n'est point ici le mot dominant de la phrase, le mot sur lequel l'esprit s'arrête et auquel se rattachent les mots susceptibles de prendre l'accord; il n'est que partie ac-

cessoire dans la phrase, ce n'est qu'une espèce de modificatif du mot *caresses*: « Il n'est *sorte* de caresses, » c'est-à-dire, *toutes* les caresses; jouant le rôle des mots qui reçoivent l'accord, il ne saurait le communiquer, et c'est donc avec le substantif *caresses* que cet accord doit avoir lieu.

Cette remarque sur *toute sorte* est applicable à une infinité, toute espèce, et autres mots semblables.

SOT. Féraud dit que le *t* final se prononce dans *sot*, d'autres disent le contraire. Il est certain qu'on prononce souvent le *t*, et que d'autres fois on le fait sonner; mais il semble à Laveaux qu'il y a quelque différence d'idée entre ces deux prononciations.

On dit d'un homme *c'est un sot*, sans prononcer le *t*, lorsqu'on porte de lui un jugement sans aigreur, sans passion, sans indignation. On le prononce de même dans ce vers de Boileau (*Art poétique*, chant I):

Un *sot* trouve toujours un plus *sot* qui l'admire.

Mais lorsqu'à l'idée de ce mot se joint un sentiment de mécontentement, d'humeur, de colère, d'indignation, on prononce le *t*.

Ainsi, un père en courroux dira à son fils, *vous êtes un sot*, en prononçant le *t*; de même on dira, en prononçant le *t*, *vous êtes un sot, c'est un sot*, si l'on parle de quelqu'un qui nous a donné quelque sujet de mécontentement, qui nous a offensé, qui a blessé notre amour-propre.

Quand le mot *sot* est employé comme adjectif, le *t* se fait sentir lorsqu'il est suivi d'un substantif qui commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré; si le substantif commence par une consonne ou un *h* aspiré, on ne le prononce pas.

SOUILLER. Ce mot s'emploie plus ordinairement au figuré:

Que maudit soit le jour où cette vanité
Vint ici de nos mœurs souiller la pureté. (Boileau, *Satire V*.)

Que ce style jamais ne souille votre ouvrage.
(Le même, *Art poétique*, chant I.)

Et nous, dont cette femme impie et meurtrière
A souillé les regards et troublé la prière,
Rentrons.... (Racine, *Athalie*, acte II, sc. 8.)

Tendre ami de son maître, et qui, dans ce haut rang,
Ne souilla point ses mains de rapine et de sang.
(Voltaire, *la Henriade*, chant VII.)

Les nocturnes oiseaux vinrent souiller le jour. (Legouvé.)

Et la mère, souillant son lit incestueux,
D'une horrible tendresse épouvante les dieux.
(Mollevault, *les Noces de Thétis et Pelée*.)

... Plus je vois son crime indigne de ce rang,
Plus je lui vois souiller la source de mon sang.
(Corneille, *Rodogune*, acte II, sc. 4.)

Couvert ou de louange ou d'opprobre éternel,
Ne souillez point ma mort. (Le même, *Héraclius*, acte IV, sc. 4.)

Participe à ma gloire au lieu de la souiller.
(Le même, *Horace*, acte IV, sc. 6.)

SOUPIRER. Ce verbe neutre a diverses significations. Dans le sens *soupirer*, prétendre à une chose, la désirer, la rechercher avec ardeur, avec passion, il est ordinairement suivi de la préposition *après* ou de la préposition *pour* : « Les avarés *soupirent* sans cesse *après* les richesses; les ambitieux *après* les honneurs, les dignités; les amants *pour* le cœur de leurs maîtresses. » (L'Académie.)

Mon cœur vous est connu, seigneur, et je puis dire
Qu'on ne l'a jamais vu *soupirer* pour l'empire.

(Racine, *Bérénice*, acte V, sc. 7.)

Il *soupirait* le soir, si sa main fortunée
N'avait par ses bienfaits signalé la journée. (Boileau, *Épître* I.)

« Le vrai chrétien *soupire* *après* un bonheur éternel. » (Massillon.)
Plusieurs poètes ont employé le verbe *soupirer* dans le sens actif :

Tantôt vous *soupiriez* mes peines,
Tantôt vous chantiez mes plaisirs. (Malherbe.)

Mon cœur qui *soupire* sans cesse
Les ennuis dont il est touché. (Racine.)

Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'amour dictait les vers que *soupirait* Tibulle.

(Boileau, *Art poétique*, chant II.)

Toi qui, d'un même joug souffrant l'oppression,
M'aidais à *soupirer* les malheurs de Sion. (Racine, *Esther*, acte I, sc. 1.)

Pétrarque *soupira* ses vers et ses amours. (Voltaire, *la Henriade*, chant IX.)

Mais l'Académie pense que cette hardiesse n'est d'usage qu'en poésie; elle serait donc une faute en prose.

SOUQUENILLE, substantif féminin. Surtout fort long, fait de grosse toile. Molière a dit *sequenille*; le peuple dit *souquenille*; mais le vrai mot est *souquenille*. (Trévoux, Féraud et l'Académie.)

SOURCIL, substantif masculin. Poils courts, qui sont en forme d'arc au bas du front et au dessus de l'œil : « Le maréchal de Turenne avait les *sourcils* gros et assemblés, ce qui lui faisait une physionomie malheureuse. » (Bussy-Rabutin.)

Prononcez *sourci*, et ne confondez pas ce mot avec le mot *souci*, qui signifie soin fâcheux : « Les *soucis* importuns voltigent, comme des hiboux dans la nuit, autour des lambris dorés. » (Fénelon.)

(Trévoux, Féraud et l'Académie.)

SOURCILLEUX. Autrefois ce mot se disait des personnes dans le sens de hautain, orgueilleux. « Philosophes *sourcilleux*. » (J.-B. Rousseau.)

Ainsi s'expliqueront nos censeurs *sourcilleux*. (Boileau, *Épître* X.)

Aujourd'hui il ne se dit plus que des choses, et seulement au figuré et poétiquement : « Rochers *sourcilleux*, front *sourcilleux*. » (Académie.)

Vers cet endroit du chœur où le chantre orgueilleux
Montre, assis à sa gauche, un front si *sourcilleux*.

(Boileau, *le Lutin*, chant I.)

SOURD ET MUET, SOURD-MUET.

L'appellation de *sourd et muet* désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme est indépendant de la surdité. La dénomination de *sourd-muet* désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme n'est qu'une conséquence de la surdité. Le *sourd et muet* est affligé de deux infirmités distinctes; le *sourd-muet* a bien les deux mêmes infirmités, mais la seconde n'est qu'une suite de la première. On pourrait rendre l'ouïe au *sourd et muet*, sans qu'on eût lieu d'espérer qu'on pût lui donner l'usage de la parole; si l'on faisait entendre un *sourd-muet*, il est très probable que bientôt il exprimerait ses idées à l'aide de signes articulés. Supposons même que le *sourd et muet* et le *sourd-muet* restent constamment sourds; dans cet état, le premier restera pareillement muet, et le second, sans être habile à percevoir des sons, peut acquérir l'usage de la parole par des moyens mécaniques, étrangers aux sensations acoustiques. Telle est la différence du *sourd et muet* au *sourd-muet*; ainsi ces deux dénominations diffèrent en ce que l'une est un terme composé, et l'autre un terme complexe d'une proposition, pour parler le langage du logicien. Il se pourrait faire que ce que l'on doit appeler ordinairement un *sourd-muet* fût un *sourd et muet*; c'est-à-dire, qu'étant sourd de naissance, il fût en même temps, et indépendamment de cette organisation, *muet* par vice d'organisation; mais cette rencontre fortuite et indépendante de ces deux infirmités existe peut-être une fois sur mille, quand l'inverse a lieu dans le cas contraire; voilà pourquoi on doit dire : l'Institution des *sourds-muets*, et non l'Institution des *sourds et muets*. Si cette dernière expression est plus usitée, c'est qu'il existe une erreur dans l'esprit de ceux qui s'en servent, c'est qu'ils croient que le mutisme de ceux qu'ils appellent *sourds et muets* est, chez eux, indépendant et seulement concomitant de la surdité. Sur ce point, l'expression est exacte, le jugement seul qu'elle énonce est faux. Qu'on rectifie les idées, et le langage prendra la forme convenable à la rectitude des conceptions. (M. Butet, un des collaborateurs du *Manuel des Amateurs de la Langue française*.)

SOURIS, SOURIRE. On lit dans le *Dictionnaire de l'Académie* que *souris* signifie la même chose que *sourire*; cependant, si souvent on confond ces deux mots, souvent aussi on les distingue; et un usage vicieux ne fait point que l'un ne soit préférable à l'autre, selon les cas.

Le *souris* est une des expressions les plus énergiques du sentiment; le *sourire* est un des attraits les plus touchants de la figure. Le *sourire* est la manière d'exprimer une joie douce, modeste, délicate de l'âme; le *souris* en est l'expression passagère. Avec un *souris* fin, il y a de l'esprit jusque dans le silence; avec un *sourire* gracieux, la laideur disparaît. Le *souris* est en quelque sorte plus moral, et le *sourire* plus physique.

Les grâces ont toujours le *sourire* sur les lèvres; le *souris* n'est pas de même, si l'amour allume ou éteint son flambeau.

On voit le *sourire*, il repose sur le visage; on aperçoit le *souris*, il s'évanouit bientôt. Le *souris* prolongé devient *sourire*. Le *sourire* se fixe, et le *souris* s'échappe. Le *souris* est au *sourire* ce que l'accent est à la voix; je veux dire que le *souris* n'est qu'un acte léger, un trait fugitif; au lieu que le *sourire* est une action suivie, un état de la chose.

La peinture fixe le *sourire* en développant ses formes gracieuses et les effets qu'il produit sur toute la figure. Elle esquisse si finement le *souris*, qu'il semble se dissiper à l'instant où on le voit éclore.

Une femme artificieuse compose habilement son *sourire*; mais à un *souris* général de l'assemblée, je vois que personne ne s'y trompe. Le *sourire* doit être naturel, sinon c'est une grimace; le *souris* est naïf; il échappe du cœur, à moins qu'il ne soit malin. (Roubaud, *Synonymes*.)

— Voyez une observation sur ces mots, page 568.

SOUSCRIPTION, SUSCRIPTION, substantifs féminins. Quelquefois on confond ces deux mots; cependant *souscription* se dit de la signature mise au bas d'un acte pour l'approuver; ou bien encore, au bas d'une lettre par celui qui l'a écrite, accompagnée de certains termes de civilité; et *suscension* se dit de ce qui est écrit au dessus d'un acte, d'une requête; ou encore au dos d'une lettre, d'une minute ou d'un acte mis sous enveloppe. (Trévoux, Richelet, et l'Académie.)

SOUVENIR (SE), RESSOUVENIR (SE), Vaugelas (17^e Remarque) et Th. Corneille (sur cette Remarque) sont d'avis qu'on doit employer *se souvenir* en parlant de choses que l'on peut encore appeler présentes: « Je me *souviens* très bien de ce que je vous ai dit ce matin, il y a quelques jours; » et qu'il faut dire *se ressouvenir*, en parlant de choses qui sont éloignées, et que le temps semble avoir effacées de notre esprit: « Il m'a dit que dans ma jeunesse il fréquentait la maison de mon père, j'ai eu beaucoup de peine à m'en *ressouvenir*, à m'en rappeler le souvenir. » Cependant, fait observer Th. Corneille, la plupart emploient indifféremment l'un et l'autre verbe, et même plutôt *se ressouvenir* que *se souvenir*.

Laveaux trouve que ces observations ne sont pas exactes. *Se souvenir*, dit ce critique, c'est garder le souvenir d'une chose éloignée ou non: « Je me *souviens* de ce que j'ai dit ce matin, je me *souviens* du temps passé, » se dit également bien. *Se ressouvenir*, c'est se rappeler une chose que l'on avait oubliée, soit qu'elle soit éloignée, soit qu'elle ne le soit pas: « J'avais oublié cette circonstance, vous m'en faites *ressouvenir*. Il m'a dit que dans ma jeunesse il fréquentait la maison de mon père, j'ai eu beaucoup de peine à m'en *ressouvenir*, à m'en rappeler le souvenir. »

D'après cela, il est clair qu'il faut dire: « Lorsqu'il fut à trente pas de chez lui, il se *ressouvint* qu'il avait oublié un papier dans son cabinet. » Il s'était *souvenu* auparavant qu'il devait prendre ce papier sur lui; mais ce souvenir était suspendu au moment où il sortit de chez lui, il se le rappela lorsqu'il fut à trente pas, il s'en *ressouvint*.

— *Se souvenir*, dit l'Académie, c'est avoir mémoire de quelque chose: « Quand il n'y sera plus, on se *souviendra* de lui. *Se souvenir* de loin. » C'est aussi garder la mémoire, soit d'un bienfait pour le reconnaître, soit d'une injure pour s'en venger, ou enfin c'est avoir soin, s'occuper de quelque chose: « Je m'en *souviendrai* toute ma vie. » — « Seigneur, ne vous *souvenez* point de nos offenses. » — « *Souvenez*-vous de mon affaire. » Ainsi ce mot indique un acte immédiat et continu de la mémoire. *Se ressouvenir*, dit encore l'Académie, c'est se souvenir d'une chose, soit qu'on l'eût oubliée, soit qu'on en ait conservé la mémoire. Il semblerait par la seconde partie de cette explication que, outre le cas d'une différence bien marquée, le sens des deux verbes soit aussi quelquefois synonyme. Nous croyons cependant qu'il est plus juste d'employer le mot *se ressouvenir* pour exprimer un souvenir qui a été interrompu, soit parce qu'on avait oublié la chose, soit parce qu'on n'y songeait pas actuellement: « Je ferai ce que je pourrai pour m'en *ressouvenir*. » (L'Académie.) C'est-à-dire, pour le rappeler à ma mémoire en temps et lieu. Si l'on disait *pour m'en souvenir*, cela signifierait pour en garder la mémoire toujours présente dans mon esprit. Ces nuances sont délicates; mais nous les croyons vraies, comme pour les substantifs *le souvenir* et *le ressouvenir*. Toutefois elles se confondent assez souvent. A. L.

SPHINX. Ce mot est mis au nombre des substantifs masculins par l'Académie, Trévoux, Féraud, Wailly, Gattel, etc.; par Amyot (traduction de Plutarque, *vie de Cicéron*), La Fontaine, l'abbé Tallemant, Andry de Boisregard, et l'abbé Barthélemy; et au nombre des substantifs masculins et féminins par Ménage, Richelet et le chevalier de Jaucourt.

L'abbé de Marolles (dans sa traduction de l'*OEdipe* de Sénèque), M. de Juigny (dans son *Dictionnaire historique poétique*), et M. Noël (dans son *Dictionnaire de la Fable*) le font féminin.

Les écrivains qui s'en servent comme substantif masculin, disent que le *Sphinx* était un monstre, et que *monstre* est masculin; ils ajoutent encore qu'il a la terminaison de lynx, qui est aussi masculin.

Ceux qui le regardent comme féminin appuient leur opinion sur ce que *Sphinx*, ou plutôt *Sphinge*, selon Pausanias, était une fille naturelle de Laïus, roi de Thèbes.

Quoi qu'il en soit, l'Académie adoptant, comme nous l'avons dit, le masculin, nous l'imiterons; et nous dirons que le *Sphinx* était un monstre fabuleux auquel les anciens donnaient ordinairement le visage et le buste d'une femme, le corps d'un lion et les ailes d'un aigle.

STENTOR, substantif masculin. C'est un homme dont parle Homère, au 5^e livre de l'*Iliade*. Sa voix était plus éclatante que l'airain; seul il se faisait entendre de plus loin que cinquante hommes des plus robustes, et il servait de trompette à l'armée. (*Le Dictionnaire de la Fable* de M. Noël.)

Il se servit du ministère

De l'âne, à la voix de Stentor.

(La Fontaine, le Lion et l'Âne.)

C'est par allusion à cet homme que l'on dit d'une personne qui a la voix extrêmement forte : « Elle a une voix de *Stentor*. »

Quelques uns disent : *Une voix de CENTAURE*, mais c'est une faute grossière.

STOMACAL, ALE. STOMACHIQUE. Ces deux adjectifs se disent de ce qui est bon pour l'estomac et le fortifie : *Le bon vin est fort STOMACAL* ou STOMACHIQUE. — *Poudre STOMACALE* ou STOMACHIQUE.

Stomachique est quelquefois substantif. On dit : *c'est un bon STOMACHIQUE*, mais on ne dit point : *c'est un bon STOMACAL*.

Stomacal se dit plutôt des choses naturelles, et *stomachique* des compositions artificielles. (*Le Dictionnaire critique* de Féraud.)

SUCCOMBER, verbe neutre, suivi tantôt de la préposition *sous* et tantôt de la préposition *à*. *Succomber sous* s'emploie lorsque le régime est représenté comme un poids qui par sa pesanteur nous fait ployer : « *Succomber sous le faix, sous la charge.* » (L'Académie.) On dit aussi figurément : « *Succomber sous le travail, sous le faix des affaires,* » parce qu'alors le travail et les affaires sont comme un poids qui accable celui qui en est chargé.

On se sert de *succomber à*, lorsque le régime présente un objet vers lequel on se laisse entraîner, par lequel on se laisse vaincre : *Succomber à la douleur, à la tentation.* (L'Académie.)

... Lorsque, *succombant au mal* qui la déchire,
Ses mains laissent flotter les rênes de l'empire.

(Voltaire, *Sémiramis*, acte I, sc. 1.)

Le même poète n'est donc pas correct, quand il dit dans une autre tragédie :

Un vieillard qui *succombe au poids* de ses années. (*Zaïre*, acte III, sc. 2.)

Ses années, sont ici un poids qui accable le vieillard ; Voltaire devait donc dire : *qui succombe sous.*

SUIVRE. Si ce verbe est familier, ce n'est qu'au propre. Au figuré il ne manque point de noblesse.

Ils *suyaient* sans remords leurs penchans amoureux.

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 6.)

Suivez de point en point ces ordres importants.

(Racine, *Athalie*, acte V, sc. 3.)

« *L'envie suit* la prospérité. » (L'Académie.)

.... Fuyez ces basses jalousies ;

C'est un vice qui *suit* la médiocrité. (Boileau, *Art poétique*, chant IV.)

SUPLÉER UNE CHOSE, SUPPLÉER A UNE CHOSE.

Ces deux manières de s'exprimer ont des sens très différents. *Suppléer une chose*, c'est ajouter en objets de la même nature ce qui manque ; c'est fournir ce qu'il faut de surplus pour que cette chose soit

complète : « Ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y a de moins je le *suppléerai* ; je *suppléerai le reste.* » (L'Académie.)

Suppléer à une chose, c'est remplacer une chose par une autre chose qui en tient lieu quoique d'une nature différente ; et alors *suppléer* signifie tenir lieu de : « On vit saint Louis *suppléer* par sa vertu à l'inégalité du nombre, et soutenir lui seul le poids de l'armée. » (Fléchier.) — « *Souvent, dans les disputes, les injures suppléent aux raisons.* » (L'Académie.) — « Les qualités du cœur *suppléent à* celles de l'esprit, en produisent en partie les effets. » (Trublet.) *Suppléer le nombre, suppléer les raisons, les qualités de l'esprit*, serait incorrect. (Wailly et le *Dictionnaire de Féraud*.)

« Le titre de brave et franc chevalier annonçait l'honneur, et ne le *suppléait* jamais. » (Thomas.) Il fallait, *et n'y suppléait jamais.*

Remarquez qu'avec un nom ou un pronom de personne qui lui sert de régime, *suppléer* ne prend jamais la préposition *à* : on dit *suppléer quelqu'un*. — « S'il ne vient pas, je le *suppléerai*, » et ce verbe signifie, dans ce cas, représenter une personne absente, en faire les fonctions.

SUSCEPTIBLE, CAPABLE. Deux termes qui se prennent, chacun, dans une acception différente. *Capable* signifie qui est en état de faire, et se dit des personnes. *Susceptible* signifie qui peut recevoir, et se dit des choses. (La Harpe, *Cours de littérature*, tome I, page 112.) « Mélancton, le plus *capable* des disciples de Luther. » (Bossuet.)

On ne dit *capable*, en parlant des choses, que dans cette acception : « Cette salle est *capable* de contenir tant de personnes ; ce vase est *capable* de tenir tant de pintes ; » et, en ce sens, il ne s'emploie qu'avec *tenir* ou *contenir*.

On ne dit *susceptible*, en parlant des personnes, que pour donner à entendre qu'elles sont trop sensibles, trop promptes à s'offenser.

Vous savez à quel point Oronte est *susceptible*. (Palissot.)

Dans l'édition de 1798, l'Académie a mis au nombre des exemples : « Cette personne est *susceptible* d'une charge, d'une grâce, etc. ; » c'est-à-dire, a les qualités nécessaires pour l'obtenir ; mais cet exemple ne se trouve pas dans l'édition de 1762, ni dans Trévoux, Féraud, etc., et nous ne connaissons pas d'auteurs estimés qui en aient fait usage.

— L'Académie, en 1835, n'a pas reproduit cette phrase. Mais elle ne dit pas non plus que *susceptible* ne puisse, en ce sens, s'appliquer aux personnes ; et elle met parmi les exemples : *susceptible d'amour, de haine*, sans restreindre l'application de ces phrases qui naturellement indiquent un rapport aux personnes. Enfin Fléchier a dit : « Louons sans crainte M. de Turenne, en un temps où nous ne pouvons être *susceptibles* de flatterie, « ni lui *susceptible* de vanité. » Et Massillon : « Les grands sont d'autant plus *susceptibles* de préjugés, qu'ils aiment moins la peine de l'examen. » Il nous semble qu'on peut se fier à ces autorités. A. L.

SUSTENTER, verbe actif. Nourrir, entretenir la vie par le moyen des aliments : « Le pain est la meilleure nourriture et celle qui *sustente* le plus. » — « Le vin *sustente* les ivrognes. » (L'Académie et Trévoux.)

Quoique ce mot s'emploie peu dans le haut style, on pourrait dire au figuré : « La lecture de l'Écriture Sainte est plus propre qu'aucune autre à *sustenter* l'âme. » (Trévoux.) Quelques auteurs (La Fontaine entre autres) écrivent *substenter*; mais *sustenter* est le seul mot reconnu par Richelet, Féraud, Trévoux, Wailly, l'Académie, et les lexicographes modernes.

— L'Académie a décidé que ce mot ne peut se dire qu'en parlant des personnes. On ne l'emploie donc pas au figuré. A. L.

SYNONYME se dit des mots qui, se ressemblant par une idée commune, sont néanmoins distingués les uns les autres par quelque idée accessoire et particulière à chacun d'eux, d'où naît, presque toujours, une nécessité de choix pour les placer à propos et parler avec justesse. *Épée et glaive, aimer et chérir, contestation et dispute* sont synonymes.

Il faut encore que les synonymes, pour être bien employés ajoutent, à la clarté et à la force de l'expression. Ce serait donc s'exprimer mal que de dire : « Quels *pleurs* et quelles *larmes* ne répandent-ils pas pour se délivrer des reproches de leur conscience ? » — « Les corps après la mort sont réduits à en *cencre* et en *poussière*. »

Mais on dira bien : « Longin entend par le sublime ce qui fait qu'un ouvrage *enlève, ravit, transporte,* » parce que ces trois verbes enchérissent l'un sur l'autre.

T

T, substantif, est masculin suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'Académie.)

TABLEAU. Ce mot se dit figurément de ce qui offre à l'œil, à l'imagination une image de ce qui pourrait offrir au peintre le sujet d'un tableau :

Je connais la nature, et sur ses grands *tableaux*
J'ai cent fois, jeude encore, exercé mes pinceaux.
(Leblanc, sur la nécessité du Dramatique.)

Ces faneurs vont m'offrir de plus riants *tableaux*.
Voyez-les s'occuper à traîner des rateaux. (Saint-Lambert, les Saisons, chant II.)

Parmi le cours fleuri des limpides ruisseaux,
Au milieu des baisers et du chant des oiseaux,
Quel *tableau* m'est offert plein de charme et de vie ! (Béranger.)

TAIE, substantif féminin. Linge qui sert d'enveloppe à un oreiller qu'on met sur le chevet du lit, et où l'on appuie sa tête.

L'Académie, dans son *Dictionnaire*, édition de 1798, indique *têt* et *taie*, et elle fait observer qu'on devrait écrire *têt*, à cause de l'étymologie latine *tegere*, couvrir. Trévoux, Richelet, de Wailly, Gattel, Féraud, Boiste, La-

veaux et le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1762 et de 1835, n'indiquent que le mot *taie*.

Tête d'oreiller est un barbarisme.

TAIRE (FAIRE). Empêcher de parler, imposer silence, fermer la bouche, rendre muet. Ce verbe, dans cette acception, se dit au propre et au figuré : « Il a fait *taire* son ressentiment. » (L'Académie.) — « C'est ainsi que le Seigneur fait *taire* les superbes et les incrédules. » (Bossuet.) — « Si l'homme charnel voulait faire *taire* ces pensées de chair et de sang qui offusquent sa raison, il reconnaîtrait, etc., etc. » (Massillon.)

J'ai fait *taire* les lois et gémir l'innocence. (Racine, *Esther*, acte III, sc. 1.)

Un prodige étonnant fit *taire* ce transport.

(Le même, *Iphigénie*, acte I, sc. 1.)

.... Calchas, qui l'attend en ces lieux,

Fera *taire* nos pleurs, fera parler les dieux. (Même scène.)

TAMBOUR (BATTRE DU), BATTRE LE TAMBOUR.

Battre du tambour signifie tirer des sons du tambour, jouer du tambour : « Il a appris à *battre du tambour*. » (L'Académie, au mot *Tambour*, et Laveaux.) — « Recommencez vos chants, et vous autres, *battez du tambour* et sonnez de la trompette. » (Voltaire, traduction de Caldéron : Tout est vérité et tout est mensonge.)

Battre le tambour signifie donner une annonce, un signal avec le tambour : « On *battit le tambour* pour rassembler la troupe. » (L'Académie.) — « Ce fut à l'entrée d'Édouard III dans Calais, l'an 1347, que l'on entendit *battre le tambour* pour la première fois. » (Laveaux.)

TAPIS. Ce substantif se prend quelquefois pour *tapis* de verdure, de gazon, de fleurs, de mousse.

... Les pasteurs, couchés sur de riants *tapis*,
Réveillent par leurs chants les échos assoupis. (Roucher, les Mois, chant II.)

Des nymphes la troupe folâtre
Danse et foule, d'un pied d'albâtre,
L'émeraude des *tapis* verts. (Lebrun.)

Un long *tapis* de fleurs déployé sur les prés. (Léonard.)

La mousse sous les pieds étend un *tapis* frais. (De Saint-Ange.)

TEINDRE. L'Académie ne dit ce mot qu'au propre ; cependant, au participe, elle en fait usage au figuré : « Il est encore *teint* du sang de sa vic-time. » — « Quel respect les premiers chrétiens n'avaient-ils pas pour les lieux *teints* du sang des martyrs ! »

Sur un char *teint* de sang, attelé par la haine.

(Voltaire, la *Henriade*, chant VIII.)

L'Aurore, cependant, sort des bras de Tithon,

Et d'un pourpre azuré *teint* le sombre horizon.

(Gaston, traduction de l'*Énéide*, livre IV.)

TEMOIN. Ce substantif, placé au commencement d'un membre de phrase,